



Programme de Réseau de Télécommunications Haut Débit d'Afrique Centrale

Montant global du projet	9,9 millions \$US
Date d'approbation du projet	24 septembre 2009
Date de clôture	15 mars 2016
Zones d'intervention	Yaoundé et les principales villes secondaires
Agence d'exécution	Ministère des Postes et Télécommunication

Introduction

Le Programme de Réseau de Télécommunications Haut Débit d'Afrique Centrale (CAB) est destiné à offrir une opportunité à la sous-région d'Afrique centrale afin d'accéder aux moyens les plus modernes de télécommunications grâce au raccordement des capitales et principales villes secondaires, et à la mise en place de liaisons redondantes pour les pays suivants : Cameroun, Centrafrique, Tchad (CAB1A et CAB1B), Sao Tomé et principe (CAB2), République du Congo (CAB4), Gabon (CAB 4) et République Démocratique du Congo et autres pays de la sous-région souhaitant s'arrimer audit projet. Outre la Banque mondiale, les partenaires suivant participent à ce programme : la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) et probablement la Banque islamique de Développement (BID). Le Programme CAB s'arrime à la stratégie d'intégration régionale de la Banque mondiale pour l'Afrique.

Les principaux bénéficiaires du Programme sont les populations, les entreprises et les Etats grâce à un accès plus facile à des communications moins onéreuses, de meilleure qualité et à la réduction des coûts de transaction.

La première phase du Programme CAB financée par l'IDA, appelée CAB APL1A, prend la forme d'un Projet d'infrastructures et de technologies des communications dans trois pays : Cameroun (CIT1), Tchad et RCA.

Objectifs du projet

S'agissant du Projet CABAPL1A dans sa composante nationale camerounaise, l'objectif du Projet d'infrastructures et de technologies des communications est de soutenir le secteur pour une utilisation optimale de l'infrastructure, notamment par l'amélioration de l'environnement sectoriel et l'utilisation des services des réseaux régionaux à large bande et en réduire les coûts.



Le CAB exploite la dorsale optique de plus de 1000 kms tirés le long de l'oléoduc reliant le terminal maritime de Kribi aux gisements de Komé (Tchad).

Résultats attendus

A travers la mise en œuvre de ce projet, les résultats suivants sont attendus: environnement sectoriel amélioré ; amélioration du volume du trafic international: mise en place d'une bande passante pour communications internationales (Internet, phonie et données) par habitant; augmentation du taux de pénétration Internet et densité téléphonique totale (abonnés actifs en téléphonie fixe et mobile pour 100 habitants) ; réduction du prix mensuel moyen de connexion haut débit de 256 kbit/s au Cameroun ; augmentation du nombre des Serveurs Internet du Cameroun enregistrés sous le domaine « .cm » à 3000 ; utilisation des services larges bandes accrue.

Activités du projet

Le projet sera principalement destiné à améliorer le cadre légal et réglementaire, mettre en place un environnement favorable aux niveaux régional et national, promouvoir un régime d'accès ouvert et de tarification en gros (composante 1). Il va également soutenir les compétences en TIC et créer de nouvelles possibilités d'affaires pour les entreprises locales de TIC (composante 2) et ce, afin de permettre de connecter des citoyens camerounais au réseau Internet à haut débit dans les meilleures conditions de prix et de qualité de service. Il assiste le Cameroun à choisir les activités qu'il compte retenir dans le cadre des trois composantes suivantes :

Composante 1 : Contexte porteur

Cette composante inclut les activités suivantes :

- Moderniser et harmoniser le cadre politique, légal et réglementaire du secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la société de l'information ;
- Renforcer les capacités des parties prenantes publiques clés (Ministère des Télécommunications et les organismes de régulation indépendants) ;
- Promouvoir une politique de création d'emploi dans le domaine des TIC et l'extension de la production des biens et services.

- Instaurer un environnement favorable à la concurrence (c'est-à-dire développer des outils réglementaires pour garantir un accès ouvert aux infrastructures internationales et régionales, la concurrence et l'interconnexion ; libéraliser le secteur des télécommunications, restructurer et privatiser les opérateurs historiques publics, favoriser les partenariats public-privé pour optimiser les bénéfices que procurera le réseau régional haut débit.

Composante 2 : e-Gouvernement et initiatives phares dans le domaine des TIC

Cette activité consiste à moderniser l'État en appuyant le développement d'actions choisies d'e-Gouvernement, en utilisant la connectivité améliorée par le programme. L'e-Gouvernement est une application judicieuse des TIC permettant aux États d'améliorer leurs systèmes internes, de fournir des services plus efficaces et de rendre les informations plus accessibles aux citoyens.

Composante 3 : Gestion du Projet

Cette composante consiste à coordonner la gestion du projet. Elle comprend les éléments suivants : gestion des ressources humaines, passation des marchés, gestion financière, suivi et évaluation, audits internes et externes et expertise en communication, dépenses et équipements de fonctionnement.

Principaux résultats atteints

Du démarrage du projet jusqu'à date, les résultats suivants sont atteints :

- ⇒ Achat et installation du matériel de gestion et de surveillance du spectre des fréquences
- ⇒ Disponibilité d'outils pour permettre au gouvernement la prise de décision pour l'orientation de CAMTEL
- ⇒ Renforcement des capacités de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART)
- ⇒ Développement et mise en place des outils de régulation opérationnelle (interconnexion, tarification, numérotage, qualité de service, règlement de différend, bases de données)
- ⇒ Renforcement des capacités du Ministère des Postes et Télécommunication
- ⇒ Préparation des conditions de mise en place du IXP national et régional
- ⇒ Vulgarisation des lois et textes réglementaires
- ⇒ Promulgation des lois et signature des textes d'application

Contacts de l'Unité de Coordination du Projet:

Ministère des Postes et Télécommunications
Tél : (237) 22 22 29 14
Fax : (237) 2222 66 30
www.minpostel.gov.cm
Yaoundé—Cameroun

Contacts du Bureau de la Banque mondiale:

Tel: (+237) 22 21 80 22
Fax: (+237) 22 21 07 22
www.banquemondiale.org/cameroun
BP 1128
Yaoundé—Cameroon